MARCOUSSIS
Village durable

Liberté Egalité Fraternité
République Française - Département de l'Essonne

DÉCISION DU MAIRE

N° 2025-019

Autorisant le maire à solliciter une aide financière auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2025

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-22, L.2331-6 ;

VU la délibération du Conseil municipal n°2020-045 en date du 24 mai 2020 par laquelle le Conseil municipal a délégué à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs énumérés à l'article susvisé ;

CONSIDERANT le projet de la commune d'agrandir l'école maternelle de l'Etang Neuf ;

CONSIDERANT la possibilité d'obtenir une aide financière auprès de l'Etat ;

DÉCIDE

ARTICLE 1
De soumettre un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DSIL 2025 pour l'agrandissement de l'école maternelle de l'Etang Neuf.

ARTICLE 2
De solliciter une aide financière la plus élevée possible sachant que le projet est estimé à 970 100€ HT.

DEPENSES		RECETTES	
Libellé	**Montant HT**	**Libellé**	**Montant HT**
TRAVAUX	970 100,00	DSIL 2024	776 080,00
		Part communale	194 020,00
TOTAL	**970 100,00**	**TOTAL**	**970 100,00**

ARTICLE 3
De fixer l'échéancier prévisionnel de réalisation de l'opération comme suit :

OPERATIONS	MONTANT OPERATION PROPOSEE	ECHEANCIER PREVISIONNEL DE REALISATION HT	
	EN € HT	ANNEE 2025	ANNEE 2026
EXTENSION ECOLE MATERNELLE ETANG NEUF	970 100,00	210 000,00	760 100,00
TOTAL	**970 100,00**	**210 000,00**	**760 100,00**

ARTICLE 4
De signer tout document s'y rapportant.

ARTICLE 5
La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication

ARTICLE 6
La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Palaiseau et à Monsieur le comptable public.

Fait à Marcoussis, le 3 février 2025

Le Maire,
Olivier Thomas

MAIRIE DE MARCOUSSIS (Essonne)

Accusé de réception en préfecture
091-219103637-20250203-DEC2025-019-AU
Date de télétransmission : 04/02/2025
Date de réception préfecture : 04/02/2025